

encore toutes prestes de les dōner, aussi furent elles bien mortifiées se voyant priuées de ceste occasion qu'elles auoiēt si long temps attendu. La bonne Fondatrice ne perd pas pourtant courage, mais continuant dans le dessein qu'elle auoit de mener vne Vrfuline de la Congregation de Paris, elle s'adresse à Monseigneur l'Illustre & Reuerendissime Archeuesque de Roüen, le sollicitant par l'entremise, de quelque personne de vertu & de pieté de luy donner vne troisieme Vrfuline du Couuent de Dieppe vny à celui de Paris: ce qu'il accorda avec mesme zele qu'il auoit donné à Madame la Duchesse d'Aiguillon les trois religieuses Hospitalieres. C'est vne double obligation que la Nouvelle France luy aura à iamais. Ainsi la Mere Cecile de la Croix, Vrfuline, fut choisie dans le Couuent de Dieppe pour se ioindre aux deux autres qui en furent fort consolées, comme estant bien portées à l'vnion des deux Congregations. Et pour monstrier que Madame de la Pelterie n'auoit pas plus d'affection pour les vnes que pour les autres, elle n'a iamais voulu contracter avec aucune maison d'Vrfuline de [24] France, mais seulement avec les Vrfulines qui ont leur Obedience pour la Nouvelle France, & a attaché sa donation à l'vnique maison des Vrfulines erigée en la Nouvelle France. J'aurois icy à dire beaucoup de choses de la vertu signalée, & du zele incōparable de la personne de laquelle s'est feruie ceste bonne Dame pour la conduite de toute son entreprise qui rauiroit les cœurs de ceux qui le liroient, mais sa modestie ne me permet pas seulement de le faire cognoistre, il se contente que Dieu se soit voulu feruir de luy pour assister en son dessein ceste Dame incomparable, qui seruira de modelle à